

Approbation des conventions pour la
période du 16/11/2018 au 8/01/2019.

Conseil d'administration du 28 janvier 2019

Délibération 2019/01/CA-006

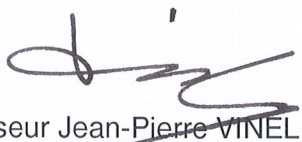
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les conventions signées dans la période du 16 novembre 2018 au 8 janvier 2019.

Toulouse, le 28 janvier 2019
Le Président,




Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 28

Nombre de voix favorables : 28
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0